



***Travaux d'aménagement  
de l'EPS de l'EFMA***

# **REGLEMENT DE CONSULTATION**

**MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE**  
Procédure adaptée (articles L.2123-1, R.2123-1 et suivants  
du Code de la commande publique)

## 1. Dénomination et adresse du maître de l'ouvrage qui passe le marché

**Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Isère**

**M. Philippe Tiersen - Président**

20, rue des Arts et Métiers

ZAC Bouchayer Viallet

CS20055

38026 Grenoble cedex 1

**Tél : 04.76.70.82.09**

**Courriel : [pascale.burlet@cma-isere.fr](mailto:pascale.burlet@cma-isere.fr)**

**Web Marchés Publics Plateforme dématérialisée : [www.sudest-marchespublics.com](http://www.sudest-marchespublics.com)**

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

**Contact visite de l'EFMA (Bourgoin Jallieu – 10 rue St Honoré) :**

En raison des conditions sanitaires actuelles, la visite du site se fait uniquement sur RDV.

Pour les visites entre **7h et 15h30** : contacter M. Gilles DUPRE au 06 07 99 68 29

Pour les visites entre **16h et 19h** : contacter M. Éric DELATTRE au 06 07 98 16 48

## 2. Mode de passation des marchés

Le marché est passé en application des articles L.2123-1, R.2123-1 et suivants du Code de la commande publique.

**– Négociations avec candidats ayant remis une offre :**

Le maître d'ouvrage se réserve le droit de discuter et négocier avec tout ou partie des candidats ayant remis une offre recevable, conformément aux codes des marchés publics

**– Marchés Complémentaires :**

Sans objet

## 3. Nombre de Tranche et de lot – Options

Préambule :

Le marché comprend 6 lots :

- Lot 1 : Déconstruction – Dépose – Maçonnerie
- Lot 2 : Menuiseries intérieures – Métallerie
- **Lot 3 : Cloisons – Doublage – Plafonds suspendus – Peinture**
- Lot 4 : Sol souple – Carrelage
- Lot 5 : Chauffage – Ventilation – Plomberie
- Lot 6 : Electricité – Courant fort – Courant faible

### Insérer tableau Lot / classe de CA / Qualif / effectif

Lots	Désignation	CA minimum demandé	Effectifs totaux du lot ou/et macrolot
01	Déconstruction – Dépose – Maçonnerie	CA1	Eff1
02	Menuiseries intérieures – Métallerie	CA1	Eff1
<b>03</b>	<b>Cloisons – Doublage – Plafonds suspendus – Peinture</b>	<b>CA1</b>	<b>Eff1</b>
04	Sol souple – Carrelage	CA1	Eff1
05	Chauffage – Ventilation – Plomberie	CA1	Eff1
06	Electricité – courant fort – courant faible	CA1	Eff1

#### Les options à chiffrer par les entreprises sont :

Sans objet : Il n'y a pas d'options, ni de variante dans ce projet

#### 4. Objet des marchés – Description du projet – Enveloppe financière

Ces travaux comprennent l'ensemble des travaux nécessaires à l'aménagement de l'ensemble Bar, brasserie, hôtellerie – de l'EFMA à Bourgoin-Jallieu.

L'enveloppe globale maximum que le maître d'ouvrage entend affecter à son projet est de **138 K€ HT**

L'échéance du maître d'ouvrage pour la livraison des travaux est : **fin mars 2021**

#### 5. Calendrier prévisionnel de l'opération

Attribution du marché :

- Consultation : Octobre 2020
- Travaux : **4 mois** à compter du 01/12/2020 (Y compris mois de préparation)

#### 6. Documents remis aux candidats

**Pièces administratives :**

- le C.C.A.P.
- le présent règlement de la Consultation

**Pièces techniques :**

- Le planning prévisionnel d'exécution des travaux
- Le Cahier des Prescriptions Communes (C.P.C)

- Les cahiers des clauses techniques particulières des différents lots (C.C.T.P.)
- Les pièces graphiques selon liste suivante :

#### Liste des plans :

- Plan 1 : EL - EFMA - PLAN EPS - Plan RDJ de l'EPS et coupe AA – 14/09/2020
  - Plan 2 : PROJET - EFMA - PLAN EPS - Plan RDJ de l'EPS et coupe AA – 14/09/2020
  - Plan 3 : PROJET - EFMA - PLAN EPS – Repérage faux-plafonds – 14/09/2020
  - Planning prévisionnel des travaux
  - PROJET - EFMA – LOTS TECH – 16/07/2020 - CVC 01 (01)
  - PROJET - EFMA – LOTS TECH – 16/07/2020 - EL 01 (01)
- Le plan général de coordination simplifié en matière de sécurité et de protection de la santé (PGCSPS) établi par APS (Envoi différé).
  - Rapport Initial du Bureau de Contrôle établi par SOCOTEC (Envoi différé).
  - Les cadres de décompositions de prix global et forfaitaire (D.P.G.F.)

## 7. Composition du dossier et justifications à produire dans l'offre

### 7.1. Partie Candidature

#### Dossier administratif :

Le candidat doit notamment remettre, conformément à l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 :

- Moyens humains, matériels, techniques de sa société
- Pièces administratives et fiscales réglementaires
- Attestation d'assurances de la société
- Attestation de Certification de la société
- Attestation sociales et fiscales relative à la société

Et en particulier les formulaires, types :

- le formulaire DC1 complété, daté et signé (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses cotraitants, ancien DC4) accompagné du ou des pouvoirs des personnes habilitées à engager la ou les sociétés membre de l'équipe candidate ;
- le formulaire DC2 complété (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement, ancien DC5), pour chaque société membre de l'équipe candidate,

Les nouveaux formulaires de déclaration du candidat (DC de septembre 2010) sont accessibles sur le site :

[http://www.economie.gouv.fr/directions\\_services/daj/marches\\_publics/formulaires/DC/daj\\_dc.htm](http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm)

#### Références et qualifications :

- Un dossier de références similaires de moins de trois ans
- Les qualifications QUALIBAT ou carte TP le cas échéant

### 7.2. Partie Offre

- Le règlement de consultation
- Le CCAP
- Le planning prévisionnel des travaux

- Les CCTP
  - Les pièces graphiques
  - La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF)
  - Un mémoire technique composé de 3 parties :
    - Organisation du chantier (moyens matériels et humains affectés au chantier, prise en compte des contraintes, délai de réalisation des travaux)
    - Description des moyens particuliers mis en œuvre dans le cadre du planning prévisionnel des travaux
    - Produits mis en œuvre (fiches techniques)
- **Fiche de visite** : fiche de visite dûment signé par une personne responsable de l'EFMA **dûment complétés, datés, signés et ayant apposé la mention « lu et approuvé » et le cachet de votre société, ainsi que paraphé l'ensemble des pages ;**

## 8. Critères d'attribution des marchés

### 8.1. La valeur technique : 60%

Est pris en compte dans l'analyse le mémoire technique du candidat.

Mémoire renseigné de façon sommaire : note = 0 à 10

Mémoire renseigné de façon satisfaisante : note = 10 à 20

Mémoire renseigné de façon très satisfaisante : note = 20 à 25

La note obtenue sur 25 sera multipliée par 2 pour former la note finale sur 50 du critère « Valeur technique »

#### Fiche de visite :

- Fiche présentée et valide : 10 points
- Fiche non présentée ou invalide : 0 point

### 8.2. La valeur économique : 40 %

Est pris en compte dans l'analyse le montant indiqué dans l'acte d'engagement.

Nombre de points = (Offre moins disante/Offre analysée)

Le nombre obtenu sera multipliée par 40 et constituera la note finale sur 40 du critère « Valeur économique ».

## 9. Modalités de transmission des offres

Les offres rédigées en langue française doivent être transmises de manière à parvenir, au plus tard avant la date et l'heure limites fixées ci-après. L'enveloppe cachetée devra porter les mentions suivantes :

- « **Marchés publics de travaux – EFMA Rénovation EPS** » -  
**LOT n° 3 – Cloisons – Doublage – Plafonds suspendus – Peinture**»

- **Les coordonnées de l'expéditeur**

Elles seront adressées ou remises à :

Monsieur le Président  
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'ISERE  
ZAC Bouchayer-Viallet  
20 rue des Arts et Métiers  
CS 20055  
38026 Grenoble cedex 1

La transmission des offres par voie électronique est pas autorisée pour la présente consultation.

## **10. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus, sur demande écrite adressée au plus tard 10 jours après la date d'envoi de l'avis d'appel à la concurrence auprès de :

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'ISERE  
20 rue des Arts et Métiers - 38026 Grenoble cedex 1  
Contact : Mme Pascale BURLET - mèl : [pascale.burlet@cma-isere.fr](mailto:pascale.burlet@cma-isere.fr)

## **11. Date d'envoi de l'avis de publication : 28 octobre 2020**

## **12. Date limite de remise des offres : vendredi 13 novembre 2020 à 10h à la CMA ou sur la plateforme**

## **13. Date de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres**

## **14. Litige**

Recours :

En cas de litige, le Tribunal compétent est :

Tribunal administratif de Grenoble

2 Place de Verdun - B.P. 1135 - 38022 Grenoble Cedex

Tél. : 04 76 42 90 00

Courriel : [greffe.ta-grenoble@juradm.fr](mailto:greffe.ta-grenoble@juradm.fr).

Précision concernant l'introduction des recours :

- Référé précontractuel : art L551-1 et R551-1 du CJA avant la conclusion du contrat
- Référé contractuel : art L551-13 et R551-7 après la conclusion du contrat
- Recours Tropic : art R421-1 du CJA dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision d'attribution ou de rejet
- Recours pour excès de pouvoir

Fait à Grenoble, le 28 octobre 2020